

## Communiqué de la CPCNU sur l'utilisation de la visioconférence

La crise du COVID 19 a entraîné la mise en place de dispositifs d'interaction à distance afin d'assurer la continuité des missions de service public qui incombent aux personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche (cours, réunions, procédures de recrutement). Si l'on conçoit l'utilité de la visioconférence en période de crise, il faut néanmoins constater les difficultés que de telles rencontres à distance engendrent, que ces difficultés soient techniques ou humaines.

La CPCNU affirme son attachement à des réunions en présentiel, seules à même de garantir la qualité des débats, leur confidentialité quand nécessaire et des procédures de vote irréprochables. Le bureau unanime refuse que soit pérennisée l'utilisation de la visioconférence dès lors que les procédures de déconfinement auront permis la reprise d'une activité normale. Il réitère son opposition à la généralisation du recours à l'enseignement à distance ainsi qu'à la banalisation de réunions virtuelles.

La CPCNU demande que toutes les procédures liées au CNU continuent à avoir lieu en présentiel.